

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 19 mai 2026

À la rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue en zoom-conférence et à la salle 5 du Centre administratif de Bonaventure ce dix-neuvième jour du mois de mai 2026 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentants des parents :

M. Marc Lusignan	District n° 1
M ^{me} Christine Fournier	District n° 2
M. Pascal Martineau	District n° 4
M ^{me} Mélanie Marin	District n° 5

Représentants de la communauté :

M ^{me} Marie-Christine Boudreau	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
M ^{me} Line Débigaré	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières
M ^{me} Rosalie Bujold	Âgée de 18 à 35 ans.

Représentants du personnel :

M. Robin Roy	Personnel enseignant
M ^{me} Nathalie Dickie	Personnel professionnel
M ^{me} Mélanie Girard	Personnel de soutien
M ^{me} Marilyne Grenier	Personnel d'encadrement
M ^{me} Véronique Nadon	Direction d'établissement

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Sandra Nicol, directrice générale
M^{me} Manon Dumaesq, directrice générale adjointe
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général
M. Simon Bujold, directeur des Ressources matérielles
M^{me} Monica Pichette, directrice des Services éducatifs

SONT ABSENTS :

M. Félix Caron, membre de la communauté
M^{me} Sabrina Houle, membre parent
M. David Roy, membre de la communauté

CA-26-559 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

CA-26-560 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-Christine Boudreau propose que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
7. Rapport du président du Comité de parents
8. Rapport de la direction générale
 - 8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026
 - 8.2 Suivi au procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 21 avril 2026
9. Rapport du secrétaire général
 - 9.1 Nomination d'un substitut – Responsable du traitement des plaintes
10. Rapport de la direction des Ressources matérielles
 - 10.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2029
 - 10.2 Rescision – Résolution CA-22-221 – Vente terrain – Ville de Paspébiac
 - 10.3 Cession de terrain – Ville de Paspébiac
11. Rapport de la direction des Services éducatifs
 - 11.1 Calendriers scolaires 2026-2027 de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes – Adoption
12. Ordre du jour de consentement
 - 12.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 24 mars 2026 et procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 21 avril 2026
13. Date de la prochaine rencontre
14. Levée de la rencontre
15. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

M^{me} Marilyne Grenier se déclare en conflit d'intérêts pour le point 9.1. – Nomination substitut – Responsable du traitement des plaintes.

CA-26-000 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question pour cette rencontre.

CA-26-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Marin nous informe des activités de la présidence depuis la dernière rencontre :

- Présence au Gala des Charlemagne du 8 mai dernier

- Rencontre avec la direction générale pour la préparation du CA de ce soir

CA-26-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

M. Nicolas Tchernof présente brièvement les points traités à la dernière rencontre du comité de parents. La politique de contributions financières exigées des parents ou des usagers 2026-2027 sera traitée à la prochaine rencontre du Conseil d'administration.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CA-26-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 MARS 2026

M^{me} Nicol et M. Simon Bujold font état de l'avancée des travaux à l'école Bourg de Carleton.

CA-26-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AVRIL DERNIER

Il n'y a aucun suivi.

CA-26-000 RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CA-26-561 NOMINATION D'UN SUBSTITUT – RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES

M^{me} Marilyne Grenier se retire de la séance se déclarant en conflit d'intérêts pour ce point.

Afin d'assurer la continuité du traitement des dossiers en cas d'absence ou en situation de conflit d'intérêts, du responsable du traitement des plaintes (RTP) le Centre de services scolaire René-Lévesque recommande la désignation d'un substitut.

Il est proposé par M. Marc Lusignan que le Centre de services scolaire René-Lévesque désigne, *M^{me} Marilyne Grenier, coordonnatrice aux Services éducatifs*, à titre de substitut au responsable du traitement des plaintes (RTP).

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

CA-26-562 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2026-2027 – 2027-2028 -2028-2029 - ADOPTION

Il est proposé par M^{me} Nathalie Dickie que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption du **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029**, et ce, tel que déposé en annexe.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-563 RESCISION RÉOLUTION – CA-22-221 – TERRAIN VILLE DE PASPÉBIAC – VENTE

Il est proposé par M^{me} Line Débigaré que le Centre de services scolaire René-Lévesque rescinde la résolution n^o CA-22-221 – *Terrain – Ville de Paspébiac - Vente* du 22 novembre 2022, et ce, à toute fin que de droit.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-564 CESSION DE TERRAIN – VILLE DE PASPÉBIAC

Considérant la correspondance du 14 octobre 2022 de la Ville de Paspébiac pour une demande de cession d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 8 572 m², à la ville dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence pour personnes âgées (RPA) de 40 places sur un terrain qui est la propriété du Centre de services scolaire René-Levesque;

Considérant que l'intérêt de la Ville de Paspébiac envers cet emplacement est soutenu par la proximité des commerces, de l'église, du complexe sportif, des écoles primaire et secondaire;

Considérant la résolution 2026-03-79 de la Ville de Paspébiac demandant la modification de la résolution du Centre de services scolaire René-Lévesque (CA-22-221) sur le lot 5 949 387;

Considérant que le projet initialement conçu a été modifié et que les Habitations populaires de Paspébiac procéderont plutôt à la construction d'un bâtiment de 24 logements érigé sur le même lot, mais adjacent à la Rue Maldemay et au Complexe sportif;

Considérant que le nouveau projet sera adressé à une clientèle mixte composée de personnes seules, de familles et d'aînés;

Considérant l'intention du Centre de service scolaire René-Lévesque de donner accès à des espaces de logement à ses élèves de la formation professionnelle en contrepartie de cession de terrains;

Considérant que la parcelle de terrain visée est située sur le lot 5 949 387, déjà cédé par emphytéose à la Ville de Paspébiac;

Considérant que le bail emphytéotique visant ce lot 5 949 387 devra être modifié en fonction de cette cession;

Considérant que ledit terrain ne fait pas partie des projets d'investissement du Centre de services scolaire René-Lévesque;

Considérant que cette transaction sera soumise à la Société québécoise des Infrastructures pour fin d'analyse;

Considérant que les frais d'arpenteur et de notaire seront assumés par la Ville de Paspébiac;

Considérant que cette cession est conditionnelle à la réalisation du projet dans un délai de deux (2) ans, sans quoi le Centre de services scolaire René-Lévesque verra récupérer le terrain;

En conséquence il est proposé par M^{me} Line Débigaré que le Centre de services scolaire René-Lévesque cède à la Ville de Paspébiac une parcelle de terrain du lot 5 949 387, parcelle d'une superficie de 8 572 m², afin de permettre la construction d'un bâtiment de 24 logements, et que les contreparties en faveur du Centre de services scolaire soient les suivantes :

- une somme de 13 257 \$, montant convenu en 2022 et calculé au prorata de la valeur foncière du lot entier 5 949 387;
- un accès prioritaire annuel à cinq (5) unités de logement, pour les élèves de la formation professionnelle du Centre de services scolaire.

Et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer pour et au nom du Centre de services scolaire l'acte de cession à intervenir, et à signer tous actes et documents afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

CA-26-565 CALENDRIERS SCOLAIRES 2026-2027 – FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES – ADOPTION

À la suite de la présentation par la directrice des services éducatifs, il est proposé par M. Robin Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption des *calendriers scolaires 2026-2027 de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes*.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

CA-26-566 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2026

Le procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2026 (CA-47-2026) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M^{me} Marie-Christine Boudreau en propose l'adoption, tel que présenté.

CA-26-567 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2026

Le procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 21 avril 2026 (CA-48-2026) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M^{me} Marie-Christine Boudreau en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 9 juin 2026 en présence à la salle 5 du Centre administratif de Bonaventure.

CA-26-568 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 19 h 31 l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Véronique Nadon, la présidente, M^{me} Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

CA-26-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Mélanie Marin
Présidente

Nicolas Tchernof
Secrétaire général